

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) N° 453/2010



PETROFER
industrial oils and chemicals

N° de l'article: 519013
Date d'édition: 18.08.2016
Version: 4.4

Isotex 46
Date d'exécution: 26.05.2015
Date d'émission: 22.05.2015

FR
Page 1 / 6

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateurs produit

Identification de la substance ou du mélange Isotex 46

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Lubrifiant
Utilisations industrielles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

fournisseur (fabricant/importateur/utilisateur en aval/vendeur)

PETROFER-CHEMIE

Römerring 12-16
DE-31137 Hildesheim

Téléphone: +49 5121/7627-0
Télécopie: +49(0)5121/54438

Service responsable de l'information:

E-mail (personne compétente) MSDS@Petrofer.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

+49 5121/7627-0

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

Acute Tox. 4 / H302 Toxicité aiguë (par voie orale) Nocif en cas d'ingestion.

2.2. Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Attention

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

contient:

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

n.a.

2.3. Autres dangers

3. Composition / Informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description du produit / spécification chimique

Description contient

Composants dangereux

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

N° CE Numéro d'enregistrement REACH

n° CAS Désignation chimique

Numéro Classification:

d'identification UE

Pds %
Remarque

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) N° 453/2010



N° de l'article: 519013
Date d'édition: 18.08.2016
Version: 4.4

Isotex 46
Date d'exécution: 26.05.2015
Date d'émission: 22.05.2015

FR
Page 2 / 6

PETROFER
industrial oils and chemicals

25322-69-4

Acute Tox. 4 H302

40 < 100

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, ne rien administrer par voie buccale, mise en décubitus latéral et consulter un médecin.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. N'employer ni solvants, ni diluants.

Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement un avis médical.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Demander immédiatement un avis médical. Garder la victime au calme. Administrer du charbon actif afin de réduire la résorption dans l'appareil digestif.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Mousse, Poudre, CO₂, eau vaporisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun

L'inhalation des produits de décomposition dangereux présente un danger grave pour la santé.

5.3. Equipement spécial de protection en cas d'incendie:

Tenir un appareil de protection respiratoire à disposition.

Indications diverses

Refroidir avec de l'eau les récipients fermés se trouvant à proximité du foyer d'incendie. Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas de pollution de cours d'eau, de lacs ou de canalisations, informer les autorités compétentes selon les réglementations locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).

6.4. Référence à d'autres sections

Respecter la directive concernant la protection (voir chapitres 7 et 8).

Les restes peuvent être nettoyés à grande eau et s'écouler dans la canalisation.

7. Manipulation et stockage

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) N° 453/2010



N° de l'article: 519013 Isotex 46
Date d'édition: 18.08.2016 Date d'exécution: 26.05.2015
Version: 4.4 Date d'émission: 22.05.2015

FR
Page 3 / 6

PETROFER
industrial oils and chemicals

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Évitez tout contact inutile Éviter le rejet dans l'environnement.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Se référer à la rubrique 9, "point d'éclair"!

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Stockage en accord avec les directives de sécurité de l'entreprise. Conserver le récipient bien fermé. Interdit de fumer. Entrée interdite aux personnes non autorisées. Stocker soigneusement les récipients fermés à la verticale, pour empêcher tout écoulement du produit. Selon les règlements régionaux.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Respecter les indications mentionnées sur l'étiquette. Conserver dans les locaux secs et bien ventilés à une plage de température de 5 °C à 40 °C. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N° CE n° CAS	Description	type	Valeur seuil STEL (EC) TWA (EC)	Unité
-----------------	-------------	------	------------------------------------	-------

Indications diverses

VME : valeur limite au poste de travail à long terme

VLE : valeur limite au poste de travail à court terme

Ceiling : limitation de crête

8.2. Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation. Cela peut être obtenu par une aspiration locale ou spatiale.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité et aspiration insuffisante

Demi-masque filtrant (DIN EN 149): P2 . En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Protection des mains

Pour un maniement de longue durée ou répété, utiliser des gants de manutention: NBR (Caoutchouc nitrile) PVC (Chlorure de polyvinyle) CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène)Les crèmes de protection peuvent aider à protéger les parties de la peau exposées. Après un contact, ne les utiliser en aucun cas.

Protection oculaire

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection bien hermétiques.

Protection corporelle

Tablier

Mesures de protection

Après un contact avec la peau, bien nettoyer avec de l'eau et du savon ou utiliser un détergent approprié.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Voir chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:

État liquide
Couleur jaunâtre clair
Odeur sucré

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) N° 453/2010



PETROFER
industrial oils and chemicals

N° de l'article: 519013
Date d'édition: 18.08.2016
Version: 4.4

Isotex 46
Date d'exécution: 26.05.2015
Date d'émission: 22.05.2015

FR
Page 4 / 6

Données de sécurité	Valeurs déterminées par des mesures	Unité	Méthode	Remarque
Point éclair: ca.	214	°C	ISO 2592	
Température d'ignition en °C	n.a.			
Limite inférieure d'explosivité	0,6	Vol-%		Référence bibliographique
Limite supérieure d'explosivité	10,0	Vol-%		Référence bibliographique
Densité à 20 °C: ca.	1,007	g/cm ³	DIN 51757	
Solubilité dans l'eau (g/L)	dispersible			
pH à 20 °C (1,0 Pds %): ca.	neutral		DIN 51369	
Viscosité à 40 °C: ca.	46		mm ² /s DIN 51562/1	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : ca.	100	°C		
Pourpoint: <=	-44	°C	ISO3016	

9.2. **Autres informations:**

10. Stabilité et réactivité

10.1. **Réactivité**

10.2. **Stabilité chimique**

Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir chapitre 7.

10.3. **Possibilité de réactions dangereuses**

Tenir à l'écart d'acides forts, de bases fortes et d'agents oxydants puissants, afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4. **Conditions à éviter**

Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir chapitre 7.

10.5. **Matières incompatibles**

Aucune en particulier

10.6. **Produits de décomposition dangereux**

En présence de températures élevées, il peut se former des produits de décomposition dangereux, p. ex.: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, fumée, oxydes nitriques.

Aucune en particulier

Indications diverses

Le produit ne contient ni chlore, ni PCB, ni PCT

11. Informations toxicologiques

classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1207/2008 [CLP]

Il n'y a aucune donnée sur la préparation elle-même.

11.1. **Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë

Absence de données toxicologiques.

corrosion et irritation de la peau; Graves dommages et/ou irritations oculaires

Absence de données toxicologiques.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Absence de données toxicologiques.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Absence de données toxicologiques.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Absence de données toxicologiques.

Danger par aspiration

Absence de données toxicologiques.

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

L'aval de plus grandes quantités peut être malsain.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) N° 453/2010



N° de l'article: 519013
Date d'édition: 18.08.2016
Version: 4.4

Isotex 46
Date d'exécution: 26.05.2015
Date d'émission: 22.05.2015

FR
Page 5 / 6

PETROFER
industrial oils and chemicals

Observation diverses:

Evaluation résumée des propriétés CMR

Les composants de ce mélange ne satisfont pas aux critères de classification CMR 1A ou 1B conforme CLP.

On ne dispose d'aucune donnée sur la préparation elle-même.

12. Informations écologiques

appréciation générale

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

On ne dispose d'aucune donnée sur la préparation elle-même.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

Long terme Écotoxicité

Absence de données toxicologiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Absence de données toxicologiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Absence de données toxicologiques.

Facteur de bioconcentration (FBC)

Absence de données toxicologiques.

12.4. Mobilité dans le sol

Absence de données toxicologiques.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Recommandation

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED

120110 huiles d'usinage de synthèse

conditionnement

Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les fûts non conformément purgés constituent des déchets spéciaux.

14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.1. Numéro ONU

n.a.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

n.a.

14.4. Groupe d'emballage

n.a.

14.5. Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

n.a.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) N° 453/2010



PETROFER
industrial oils and chemicals

N° de l'article: 519013
Date d'édition: 18.08.2016
Version: 4.4

Isotex 46
Date d'exécution: 26.05.2015
Date d'émission: 22.05.2015

FR
Page 6 / 6

Marine polluant n.a.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport uniquement dans des conteneurs fermés, en position verticale et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit sachent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de naufrage.
Précautions de manipulation: voir paragraphes 6 - 8

Indications diverses

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

code de restriction en tunnel -

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS n.a.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

15. Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Autres informations, restrictions et dispositions légales

La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants :

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de cette préparation.

16. Autres informations

Texte intégral de la classification suivant la section 3:

Acute Tox. 4 / H302 Toxicité aiguë (par voie orale) Nocif en cas d'ingestion.

Indications diverses

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles ainsi qu'aux dispositions nationales et communautaires en vigueur. Le produit ne doit pas, sans autorisation écrite, être affecté à un autre usage que celui indiqué au chapitre 1. L'utilisateur doit comprendre toutes les mesures nécessaires à prendre pour répondre aux exigences spécifiées dans les lois et les règlements locaux. Cette feuille de données de sécurité décrit les procédures de sécurité de notre produit et ne garantit pas les propriétés du produit.